FONDATION SAINT-IRÉNÉE Lyon
Solidarité - Éducation
Culture - Communication

Bon de soutien par prélèvement automatique pour les actions de la Fondation Saint-Irénée

Bénéficiaire : **FONDATION SAINT-IRENEE**
Adresse : 6 avenue Adolphe Max - 69321 Lyon cedex 05 (France)

I.C.S. Identifiant Créancier SEPA : **FR57ZZZ673716**

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... e-mail .....

Paiement mensuel **Montant :** ..... €

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) la Fondation Saint-Irénée à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions la Fondation Saint-Irénée.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vous pouvez cependant demander à votre banque de ne pas débiter votre compte jusqu'au jour de l'échéance. Vous avez le droit de contester auprès de votre banque tout prélèvement SEPA
Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible.
Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation Saint-Irénée.
En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la Fondation Saint-Irénée, 6 avenue Adolphe Max, 69 321 LYON Cedex 05.
La Fondation Saint-Irénée s'engage à utiliser votre don uniquement pour les actions soutenues par la fondation et pour les frais nécessaires à sa bonne organisation. La Fondation Saint-Irénée vous établira un reçu fiscal annuel en début d'année N+1.

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Fait à :

Date : ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌋ ⌊_⌊_⌋

Signature obligatoire

MERCI DE JOINDRE UN RIB